



EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 50

Le trente décembre mil neuf cent quatre vingt quinze à seize heures /  
devant nous ont comparu publiquement en la maison commune

Epoux

D U P L I C A T A

Epouse

Nom COELHO MARTINS DA FONSECA

Prénoms Pedro Manuel

Né à MOCAMBIQUE, Moçambique

le dix huit octobre

Mil neuf cent soixante et onze

Fils de <sup>(1)</sup> Alberto MARTINS DA FONSECA

et de <sup>(1)</sup> Maria Evelina COELHO MARTINS DA  
FONSECA

Nom ROLLAND

Prénoms Géraldine Josiane

Née à ORLEANS, Loiret

le quinze juillet

Mil neuf cent soixante dix

Fille de <sup>(1)</sup> Jean-Claude Georges Albert

ROLLAND

et de <sup>(1)</sup> Josiane Marcelle ROZAY

Les futurs conjoints ont déclaré <sup>(2)</sup> qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre, le deux août deux mil cinq



L'officier de l'état civil  
Scellé de la mairie

(1) Nom et prénoms du père et de la mère.  
(2) Compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le (date) par (nom et résidence du notaire)".  
(3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.

MENTIONS MARGINALES (3) Mariage dissous par jugement de divorce rendu le 2 novembre 1999 par le T.G.I. d'Orléans (Loiret). Résidence séparée en date du 18 mars 1999. Saran, le deux août 2005, L'Officier de l'état civil,



**Époux ou Père**

Prénoms **Eric François Georges**

Nom **COFFINEAU**

Né le **vingt septembre mil-neuf-cent-soixante-sept**

à **enzo** heures **quarante-cinq**  
à **Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret)**

de <sup>(1)</sup> **Pierre Jules Marie Fernand COFFINEAU**

et de <sup>(1)</sup> **Gimone Marie-Thérèse CHEVALLIER**

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° **91**

le <sup>(2)</sup>

Mentions marginales <sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau <sup>(2)</sup>

**Épouse ou Mère**

Prénoms **Géraldine Josiane**

Nom **ROLLAND**

Née le **quinze juillet mil-neuf-cent-soixante-dix**

à **dix-huit** heures **quarante-cinq**  
à **Gréziers (Loiret)**

de <sup>(1)</sup> **Jean-Claude Georges Gilbert ROLLAND**

et de <sup>(1)</sup> **Josiane Marcelle ROZAY**

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° **2643**

le <sup>(2)</sup>

Mentions marginales <sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil

Sceau <sup>(2)</sup>

1) Mariée à Sarah (Loiret) le **30 décembre 1995** avec Pedro Manuel COELHO MARTINS DA FONSECA.

2) Divorcée de Pedro Manuel COELHO MARTINS DA FONSECA par jugement du juge des affaires familiales du T.G.I. d'Orléans (Loiret)  
rendu le **02 novembre 1993**.

**Mariage célébré à Saint-Aignan-le-Jaillard (Loiret)**

**le quinze aout deux-mil-neuf à enzo heures**  
Les futurs époux ont déclaré <sup>(4)</sup> **qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage**

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° **10 ordre n° 2**

Mentions marginales <sup>(3)</sup>

le **15 aout deux-mil-neuf.**

L'officier de l'état civil

Sceau



<sup>(1)</sup> Prénoms et noms du père et de la mère.

<sup>(2)</sup> Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

<sup>(3)</sup> Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

<sup>(4)</sup> Compléter lorsqu'il existe une clause : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ..... par maître ..... notaire à ..... ».

## Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

## Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

466

Le 13 août 2002

à 19 heures 38

est né(e)<sup>(2)</sup> Jules, Henry COFFINEAU--ROLLAND  
suivant déclaration conjointe  
d'adjonction de nom du 17 février 2005

du sexe Masculin à Gen (Loire)

reconnu(e)<sup>(3)</sup> le 14 juin 2002 à Sully-  
sur-Loire (Loire)

par<sup>(4)</sup> Les père et mère

19 AOUT 2009

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(5)</sup>



## Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

<sup>(1)</sup> Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

12

<sup>(2)</sup> Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». <sup>(3)</sup> Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances. <sup>(4)</sup> Préciser, selon le cas, « par le père » ou « par la mère » ou « par les père et mère ». <sup>(5)</sup> Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

13

## Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 134

Le 1er juillet 2005  
à 04 heures 32  
est né(e) Adèle, Ella COFFINEAU--ROLLAND

du sexe Féminin à Cen (Loiret)

reconnu(e)<sup>(2)</sup> le 24 mars 2005 à  
Sully-sur-Loire (Loiret)

par<sup>(3)</sup> les père et mère

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(4)</sup>



## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

## Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures  
est né(e)<sup>(1)</sup>

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

reconnu(e)<sup>(2)</sup>

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.